Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fps resident paris

Par Thiaspopo

Bonjour

Je paie 9e toutes les semaines pour un stationnement résidentiel dans Paris avec l'application PayByPhone.
Je réalise en recevant deux FPS par courrier que mon dernier paiement n'est pas passé.
J'imagine que je vais recevoir au moins un FPS par jour de la semaine concernée.
Je ne peux pas contester dans la mesure où le paiement n'est pas passé.
Mais est-ce normal de n'avoir aucune notification de fps plus tôt ?
J'aurais pu dès le lundi régulariser si j'avais eu connaissance d'une non paiement de stationnement.
On dirait qu'ils attendent que la semaine soit finie pour envoyer les fps!
Avant on trouvait un papier sur son pare-brise ce qui permettait pour le stationnement résidentiel d'être informé instantanément.
N'y a-t-il pas une piste pour non information de l'infraction afin de contester le cumul des FPS de toute une semaine ?
D'avance merci

Par janus2

Bonjour,
Cela fait bien longtemps que l'on ne trouve plus de papillon sur le parebrise ! Tout est automatisé maintenant. Il y a peu d'espoir de voir une contestation sur ce seul motif aboutir.
Vous êtes censé savoir si vous avez bien payé le forfait de stationnement...